

Image not found or type unknown



Modification de decision de jugement

Par **menunu**, le **03/04/2013 à 16:24**

bjr,rn je souhaite modifier le jugement car ma situation a changé lors du rendu du jugement je vivais seul avc ma concubine moi au ASSEDIC et ma conjointe en CDI temps plein sans enfantrnrnla juge avait fixé une pension alimentaire a 85 euros pour notre fille et ne vivant plu dans la meme ville que mon ex j ai eu aussi tout les frais de trajet a ma charge aller et retourrrnrnDorenavant je suis en CDI a temps plein et ma conjointe tjs en CDI mi temps (retour de conge parental) et nous avons 3 enfants a charge ainsi qu un credit maisonrrnrnAlors que mon ex conjointe vie tjs chez ses parents donc sans loyer ni charges, est passée de mi temps à responsable a temps plein CDI rnrnDc je souhaiterais que mon ex conjointe fasse la moitié des trajets ainsi que de baisser la pension alimentairernrnqu en pensez vous? **merci**

Par **amajuris**, le **03/04/2013 à 20:40**

bjr,rnvous devez ressaisir le jaf avec ces nouveaux éléments.rnsi vous êtes maintenant en CDI à temps plein, le juge risque d'augmenter votre pension alimentaire.rncdt

Par **menunu**, le **03/04/2013 à 21:10**

Certes je suis en CDI mais il y a pas beaucoup d ecart de salaire et j ai beaucoup plus de frais a cote que j avais pas avant alors qu elle a eu une augmentation de salaire aussi et rien d autre pas de nouvelles charges voir moin meme